



FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds
31 décembre 2017

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 décembre 2017

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante: Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexacts sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)** (le « FNB First Trust ») est de procurer aux porteurs de parts un revenu courant élevé en investissant principalement dans un portefeuille diversifié constitué de titres de créance et de prêts de rang supérieur assujettis à un taux variable, la plus-value du capital constituant un objectif secondaire. Le FNB First Trust investit principalement dans des prêts de rang supérieur auxquels sont généralement attribuées des notes de faible qualité. Les délais de règlement des prêts de rang supérieur garantis peuvent être plus longs que pour les autres types de titres de créance, comme les obligations de sociétés. Le FNB First Trust ne constitue pas un substitut à la détention de liquidités ou de titres du marché monétaire.

Pour atteindre ses objectifs de placement, le FNB First Trust investira principalement dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance. Dans une conjoncture de marché normale, le FNB First Trust investira au moins 80 % de son actif net dans des prêts de rang supérieur, qui peuvent comprendre des prêts qui ne sont pas garantis par un bien particulier de l'emprunteur, des prêts qui ne sont pas garantis par une sûreté de premier rang grevant un bien de l'emprunteur, des prêts consentis à des emprunteurs étrangers, des prêts consentis dans des monnaies étrangères et d'autres prêts qui ont, selon le conseiller en valeurs, des caractéristiques qui les rendent admissibles à titre de prêts de rang supérieur. Les prêts de rang supérieur inclus dans le portefeuille ont souvent une durée inférieure à 90 jours; toutefois, l'inclusion de taux LIBOR planchers dans certains prêts de rang supérieur ou d'autres facteurs pourraient faire en sorte que la durée soit supérieure à 90 jours.

Le FNB First Trust cherchera à atteindre ses objectifs en investissant dans des prêts de rang supérieur qui, selon le conseiller en valeurs, affichent la meilleure combinaison de caractéristiques de crédit fondamentales attrayantes et de valeur relative sur le marché des prêts de rang supérieur. Le conseiller en valeurs cherche à constituer un portefeuille bien diversifié constitué de prêts d'émetteurs possédant des caractéristiques de crédit solides, notamment des flux de trésorerie élevés et une équipe de gestion efficace. Le FNB First Trust peut investir dans des prêts à taux variable de sociétés dont la situation financière est difficile ou incertaine et qui peuvent avoir engagé une procédure de faillite, ou être en voie de réorganisation ou de restructuration financière.

Le FNB First Trust peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans d'autres instruments de créance à taux variable (y compris des obligations à taux variable, des billets à taux variable, des instruments du marché monétaire, des dérivés à taux variable et des tranches de titres adossés à des actifs à taux variable, des billets structurés émis en faveur de sociétés ou d'autres entités américaines et autres ou émis par celles-ci), d'autres titres productifs à taux fixe (notamment des titres de créance du gouvernement américain et des titres de créance de sociétés de catégorie investissement ou inférieure à celle-ci), des titres d'autres fonds d'investissement, des bons de souscription, des titres de capitaux propres et des instruments dérivés. Le FNB First Trust cherchera généralement à couvrir la quasi-totalité de son exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien.

Deux catégories de parts sont offertes par le FNB First Trust :

- Catégorie Ordinaire (symbole à la TSX : FSL)
- Catégorie Conseiller (symbole à la TSX : FSL.A)

La date de constitution du FNB First Trust est le 28 août 2013.

Risque

Le risque global auquel s'est exposé le FNB First Trust au cours de la période n'a pas changé par rapport à ce qui a été présenté dans le prospectus du FNB First Trust.

La capacité d'une société ou d'un émetteur à payer l'intérêt et à rembourser le capital n'est pas un facteur que peut contrôler la direction du FNB First Trust. Une société peut manquer à ses obligations de rembourser l'intérêt et le capital, ce qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des titres du FNB First Trust ou sur la capacité à verser un dividende correspondant au niveau actuel ou à un niveau plus élevé. Les sociétés peuvent également refinancer leur dette existante (les titres du FNB First Trust), ce qui aurait aussi une incidence sur le revenu disponible pour payer les actionnaires.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Le FNB First Trust convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir un revenu courant élevé et un potentiel de gains en capital grâce à une exposition à un portefeuille diversifié de titres de créance de qualité inférieure à la catégorie investissement.

Résultats d'exploitation

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2017 était de 139 852 846 \$, ou 19,29 \$ par part de catégorie Ordinaire et 19,32 \$ par part de catégorie Conseiller. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2016 était de 150 937 558 \$, ou 19,60 \$ par part de catégorie Ordinaire et 19,59 \$ par part de catégorie Conseiller.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,7820 \$ par part pour FSL et de 0,6262 \$ par part pour FSL.A.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0600 \$ par part pour FSL et de 0,0420 \$ par part pour FSL.A, pour lesquelles la date de versement était le 8 janvier 2018.

À la fin de la période de présentation de l'information financière, le FNB First Trust détenait 131 positions individuelles réparties dans 27 secteurs. Les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 30,87 % du portefeuille. Les trois principaux secteurs étaient ceux des fournisseurs et services de soins de santé (20,58 %), de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs (12,10 %) et des logiciels (10,86 %). Au 30 décembre 2016, le FNB First Trust détenait 177 positions individuelles réparties dans 34 secteurs, les 10 principaux placements par émetteur comptant pour 20,73 % du portefeuille. Pour effectuer la sélection de titres du FNB First Trust, l'équipe des placements à effet de levier suit un processus équilibré fondé sur une rigoureuse analyse fondamentale du crédit ascendante et sur une constitution de portefeuille disciplinée.

Rendement des placements

Les parts de catégorie Ordinaire du FNB First Trust ont généré un rendement de 2,58 % et les parts de catégorie Conseiller ont dégagé un rendement de 1,94 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à un rendement de 2,81 % pour l'indice S&P/LSTA Leveraged Loan 100 (couvert en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à l'indice, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le FNB First Trust a enregistré un rendement légèrement inférieur à l'indice de référence au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce rendement inférieur découle principalement de la situation de trésorerie du FNB First Trust, qui a été supérieure à la moyenne au cours de l'exercice. De plus, l'exposition modérée au secteur du commerce de détail, dont le rendement a été faible, a nui au rendement par rapport à l'indice. Ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs défavorables, ont été presque entièrement contrebalancés par la pondération du FNB First Trust en obligations à rendement élevé, car leurs rendements ont été plus élevés que ceux des prêts de rang supérieur au cours de l'exercice. En outre, la surpondération et la sélection de titres du FNB First Trust dans les secteurs des médicaments et des soins de santé, qui ont obtenu un rendement supérieur au rendement global de l'indice au cours de l'exercice, ont fourni un apport favorable au rendement. Enfin, le FNB First Trust a affiché une sous-pondération d'émetteurs de titres dont la qualité de crédit est la plus élevée, c'est-à-dire des émetteurs ayant une notation de BBB ou de BB, ce qui a favorisé le rendement en raison du fait que ces émetteurs de titres ont enregistré un rendement inférieur à celui des émetteurs de titres de qualité de crédit moins élevée en 2017.

Faits récents

Les marchés boursiers américains ont poursuivi leur croissance en 2017, et l'indice S&P 500 a enregistré un solide rendement de 21,83 % au 31 décembre 2017. Pour la première fois de l'histoire, au cours de l'année 2017, l'indice S&P 500 a enregistré un rendement mensuel total positif pour chacun des mois de l'année. Les taux d'intérêt évalués en fonction des bons du Trésor américain à 10 ans sont demeurés pratiquement inchangés au cours de l'exercice, clôturant celui-ci à 2,41 % alors qu'ils s'établissaient à 2,44 % en ouverture. Les marchés ont enregistré très peu de volatilité en raison de la promulgation d'une nouvelle loi fiscale qui devrait accroître les bénéfices des sociétés, de la dépréciation du dollar américain qui tend à favoriser les sociétés multinationales, et des taux d'intérêt relativement faibles. Dans l'ensemble, les résultats généraux des titres ainsi que la faible volatilité ont créé des conditions très favorables sur l'ensemble de l'exercice pour les prêts de rang supérieur et les obligations à rendement élevé, qui ont enregistré des croissances respectives de 4,11 % et de 7,47 %.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Les écarts des prêts de rang supérieur par rapport au taux LIBOR sur trois mois ont diminué de 60 points de base au cours de l'exercice, pour clôturer à +405 points de base au-dessus du LIBOR. Ce résultat se compare favorablement à l'écart moyen d'avant la crise du crédit de 372 points de base au-dessus du LIBOR (pour la période allant de décembre 1997 à juin 2007), mais il est également comparable à l'écart moyen à long terme de +521 points de base au-dessus du LIBOR (pour la période allant de décembre 1997 à décembre 2017). Bien que le volume brut des nouvelles émissions du marché des prêts se soit établi au niveau record de 974 G\$ en 2017, dépassant le niveau record de 670 G\$ pour 2013, plus de 73 % de ce volume était constitué de modifications de prix (réduction de taux d'intérêt nominal) ou de refinancements. Compte tenu de la possibilité de nouvelles hausses des taux d'intérêt, nous pensons que le taux LIBOR poursuivra sa montée tout au long de 2018, et nous croyons en outre que nous avons finalement atteint un point critique à partir duquel la baisse des écarts sur les prêts de rang supérieur devrait être contrebalancée par les hausses du taux LIBOR. En d'autres termes, nous croyons qu'à mesure que le taux LIBOR augmentera, les investisseurs pourraient tirer des avantages de cette hausse. Fait à noter, le taux de défaillance pour les prêts de rang supérieur demeure faible, à 2,05 %, et nous croyons qu'il n'est pas susceptible d'augmenter compte tenu de la santé générale de l'économie américaine. Ce taux est inférieur au taux de défaillance à long terme qui est de 3,03 % (pour la période allant de mars 1999 à décembre 2017).

De façon similaire, les écarts des obligations à rendement élevé par rapport aux bons du Trésor américain se sont resserrés de 59 points de base au cours de l'exercice, pour s'établir à +363 points de base au-dessus des bons du Trésor américain. Bien que l'écart se situe dans les faits près de la moyenne historique (l'écart moyen à long terme par rapport aux bons du Trésor américain a été de +582 points de base au-dessus de ceux-ci pour la période allant de décembre 1997 à décembre 2017), nous croyons qu'il pourrait se resserrer davantage au cours du cycle restant, étant donné qu'il est encore bien loin du faible écart enregistré au cours du cycle précédent (245 points de base au-dessus des bons du Trésor américain en mai 2007). En outre, le taux de défaillance des obligations à rendement élevé a chuté, passant de 3,32 % au cours de l'exercice précédent à 1,27 % au sein de l'indice JP Morgan High-Yield Bond Universe. Ce taux se situe près du taux de défaillance à long terme qui est de 3,23 % (pour la période allant de mars 1999 à décembre 2017). Nous croyons que le faible taux de défaillance reflète la situation financière relativement solide de la plupart des sociétés ainsi que la vigueur d'un environnement macroéconomique sain.

Alors que nous débutons 2018, nous continuons à tenir compte du fait que la Réserve fédérale américaine se lance dans un programme de réduction des bilans unique en son genre. En d'autres termes, après une décennie de relâche caractérisée par des réductions des taux d'intérêt et par le programme d'assouplissement quantitatif, la Réserve fédérale américaine commence à resserrer sa politique monétaire. Cette approche moins accommodante pourrait non seulement venir augmenter la volatilité des taux d'intérêt, mais également venir augmenter directement ces taux d'intérêt, et elle devrait exercer une pression à la baisse sur les cours des obligations à long terme, qui sont les plus sensibles aux taux d'intérêt. Malgré le fait que cette approche pourrait également se traduire par de la volatilité au sein des marchés du crédit, nous restons convaincus que le contexte favorable pour la conjoncture macroéconomique persistera à court et à moyen terme alors que les sociétés profiteront de la nouvelle réforme fiscale américaine, et que le stade actuel du cycle économique est propice pour la détention d'obligations à rendement élevé et de prêts de rang supérieur. Plus précisément, nous croyons que les prêts de rang supérieur sont bien positionnés à mesure que l'exercice 2018 avance, compte tenu de leur position garantie de premier rang au sein de la structure de capital, de leur taux d'intérêt variable, de leur revenu attrayant et de leur faible taux de défaillance. Nous pensons aussi que les obligations à rendement élevé devraient continuer d'obtenir de bons rendements en raison de leurs évaluations en milieu de cycle et de la baisse du taux de défaillance.

Lorsque nous évaluons de nouvelles occasions de placement, nous continuons de fonder nos décisions sur notre rigoureuse analyse ascendante du crédit et de dégager des occasions qui, selon nous, offrent le meilleur équilibre entre le risque et le rendement.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des cinq dernières années. La date de constitution du FNB First Trust est le 28 août 2013. L'information est tirée des états financiers annuels audités du FNB First Trust pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2013.

Valeur liquidative par part – FSL

	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013 ^{a)}
Valeur liquidative, au début de la période/ l'exercice ¹	19,60 \$	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$	20,00 \$ ^{b)}
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,91	0,96	1,10	0,96	0,32
Total des charges	(0,19)	(0,18)	(0,19)	(0,19)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/ l'exercice	1,10	0,60	(2,22)	(1,14)	(0,71)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/ l'exercice	(1,38)	0,09	1,16	0,82	0,81
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	0,44 \$	1,47 \$	(0,15) \$	0,45 \$	0,35 \$
Distributions :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,73)	(0,75)	(0,90)	(0,74)	(0,17)
À même les dividendes	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(0,05)	(0,12)	–	(0,02)	(0,02)
Total des distributions annuelles ³	(0,78) \$	(0,87) \$	(0,90) \$	(0,76) \$	(0,19) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/ l'exercice ⁴	19,29 \$	19,60 \$	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$

a) Les données au 31 décembre 2013 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 28 août 2013.

b) Prix du placement initial

1. L'information est en date du 31 décembre de l'exercice/la période indiqué et elle a été préparée selon les IFRS.

2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3. Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
 Rapport de la direction sur le rendement du fonds
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Ratios et données supplémentaires – FSL

	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Valeur liquidative (en milliers)	138 694 \$	149 762 \$	90 331 \$	74 589 \$	37 217 \$
Nombre de parts en circulation	7 190 010	7 640 000	4 750 000	3 750 000	1 850 000
Ratio des frais de gestion ¹	0,95 %	0,95 %	0,94 %	0,95 %	0,95 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,97 %	0,97 %	0,96 %	0,98 %	0,95 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	310,12 %	184,19 %	134,45 %	217,85 %	173,72 %
Valeur liquidative par part	19,29 \$	19,60 \$	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part – FSL.A

	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013 ^{a)}
Valeur liquidative, au début de la période/ l'exercice ¹	19,59 \$	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$	20,00 \$ ^{b)}
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,89	1,42	1,12	1,32	0,12
Total des charges	(0,31)	(0,29)	(0,30)	(0,30)	(0,11)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/ l'exercice	1,10	0,57	(2,21)	(1,14)	(0,27)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/ l'exercice	(1,35)	(0,27)	1,43	0,56	0,53
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	0,33 \$	1,43 \$	0,04 \$	0,44 \$	0,27 \$
Distributions :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,61)	(0,65)	(0,78)	(0,63)	(0,09)
À même les dividendes	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,11)	–	(0,02)	(0,07)
Total des distributions annuelles ³	(0,61) \$	(0,76) \$	(0,78) \$	(0,65) \$	(0,16) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/ l'exercice ⁴	19,32 \$	19,59 \$	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$

- a) Les données au 31 décembre 2013 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 28 août 2013.
- b) Prix du placement initial
1. L'information est en date du 31 décembre de l'exercice/la période indiqué et elle a été préparée selon les IFRS.
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
 Rapport de la direction sur le rendement du fonds
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Ratios et données supplémentaires – FSL.A

	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Valeur liquidative (en milliers)	1 159 \$	1 175 \$	1 901 \$	1 988 \$	2 010 \$
Nombre de parts en circulation	59 990	60 000	100 000	100 000	100 000
Ratio des frais de gestion ¹	1,58 %	1,52 %	1,50 %	1,51 %	1,55 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	1,60 %	1,54 %	1,52 %	1,54 %	1,55 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	310,12 %	184,19 %	134,35 %	217,85 %	173,72 %
Valeur liquidative par part	19,32 \$	19,59 \$	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 0,85 % et, dans le cas des FSL.A, un montant additionnel en frais de service (se reporter à la rubrique « Frais de service des FSL.A » ci-dessous) basé sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Frais de service des FSL.A

Le gestionnaire verse aux courtiers inscrits des frais de service annuels de 0,50 % de la valeur liquidative des parts de catégorie Conseiller détenues par les clients du courtier inscrit, majorés des taxes applicables. Les frais de service seront calculés et comptabilisés quotidiennement et versés trimestriellement à la fin de chaque trimestre civil.

Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

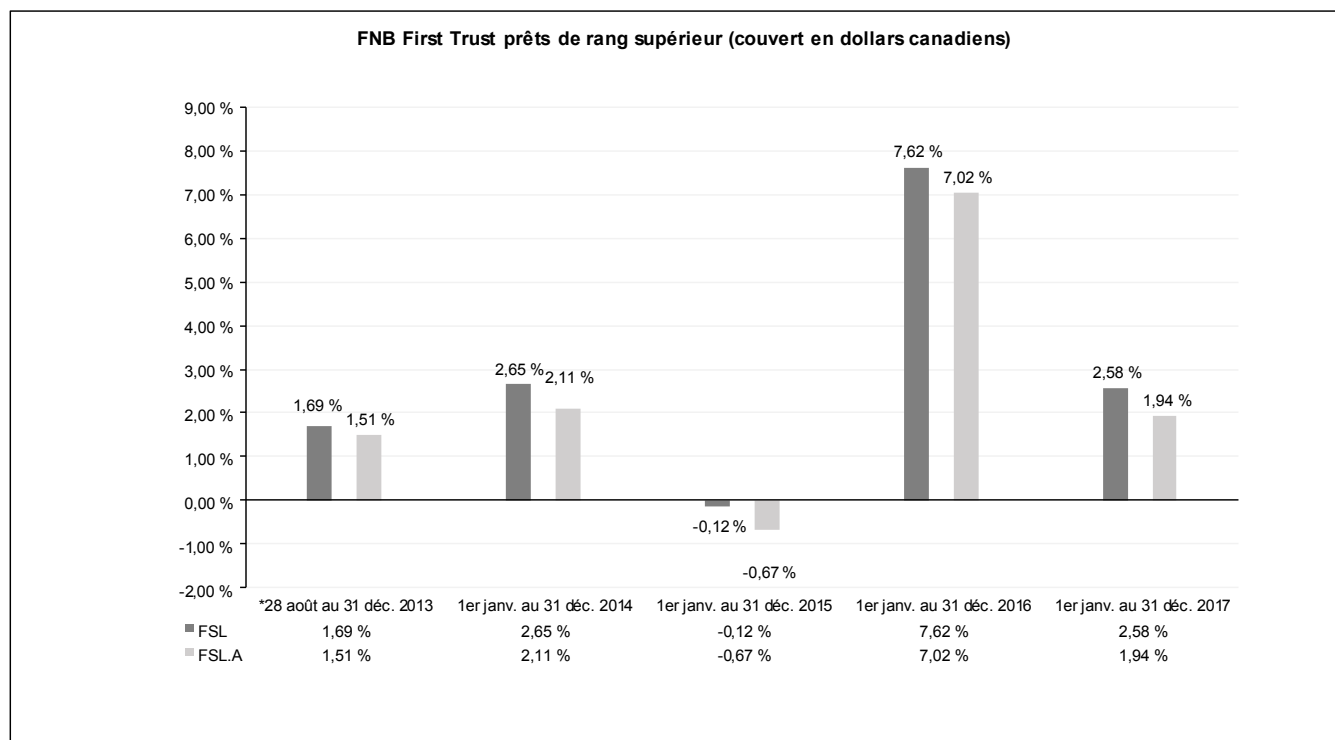
FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust, par catégorie, pour les exercices clos le 31 décembre et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2013, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Date de constitution

Rendements annuels composés

Le FNB First Trust a enregistré un rendement légèrement inférieur à l'indice de référence au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce rendement inférieur découle principalement de la situation de trésorerie du FNB First Trust, qui a été supérieure à la moyenne au cours de l'exercice.

	1 an	3 ans	Depuis la constitution
FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) – FSL	2,58 %	3,31 %	3,36 %
FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) – FSL.A	1,94 %	2,71 %	2,77 %
Indice S&P/LSTA U.S. Leveraged Loan 100 (couvert en dollars canadiens)	2,81 %	3,45 %	3,36 %

L'indice S&P/LSTA U.S. Leveraged Loan 100 est pondéré selon la valeur de marché et il est conçu pour mesurer le rendement du marché américain des prêts adossés. Il est conçu pour refléter les plus importantes facilités du marché des prêts adossés. L'indice représente le rendement pondéré en fonction du marché des plus importants prêts adossés institutionnels selon les pondérations, les écarts et les paiements d'intérêt dans le marché.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-après présente la pondération des 25 principaux placements du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale et par émetteur, au 31 décembre 2017. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.firsttrust.ca.

25 principaux placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
Amaya Holdings B.V.	3,68 %
Energy Future Intermediate Holding Co.	3,67 %
BMC Software Finance, Inc.	3,66 %
MultiPlan, Inc. (MPH Acquisition Holdings LLC)	3,55 %
CHS/Community Health Systems, Inc.	3,18 %
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.	2,90 %
Caesars Resort Collection	2,89 %
BJ's Wholesale Club, Inc.	2,64 %
Albertsons LLC	2,44 %
Information Resources, Inc.	2,26 %
Advantage Sales & Marketing, Inc.	1,95 %
Kindred Healthcare, Inc.	1,83 %
Portillo's Holdings LLC	1,81 %
AlixPartners LLP	1,80 %
USI, Inc. (Compass Investors, Inc.)	1,79 %
Tenet Healthcare Corp.	1,77 %
Sterigenics International (STHI Intermediate Holding Corp.)	1,76 %
DJO Finance LLC (ReAble Therapeutics Finance LLC)	1,74 %
ClubCorp Club Operations, Inc.	1,67 %
Endo Pharmaceuticals Holdings, Inc.	1,53 %
Compuware Corp.	1,51 %
Ortho-Clinical Diagnostics, Inc. (Crimson Merger Sub, Inc.)	1,47 %
Vertafore, Inc.	1,42 %
Amplify Snack Brands, Inc.	1,34 %
Change Healthcare Holdings, Inc.	1,25 %
Total	55,51 %

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Composition du portefeuille

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par secteur, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2017.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Soins de santé	32,73 %
Biens de consommation discrétionnaire	14,80 %
Technologies de l'information	13,05 %
Biens de consommation courante	8,72 %
Services financiers	8,04 %
Produits industriels	5,55 %
Énergie	4,98 %
Matières	1,98 %
Services de télécommunications	1,53 %
Trésorerie	11,73 %
Autres actifs, moins les passifs	(3,11) %
Total	100,00 %

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par notation, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2017.

Notation S&P	% de la valeur liquidative totale du FNB
BBB	0,00 %
BBB-	0,73 %
BB+	3,52 %
BB	6,45 %
BB-	18,96 %
B+	22,99 %
B	22,76 %
B-	12,22 %
CCC+	0,44 %
CCC	1,43 %
CCC-	0,60 %
CC	0,00 %
C	0,00 %
D	1,27 %
Non noté	0,00 %
Total	91,38 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca

